

FINALE TROPHÉE DE LIGUE U10 2022
08 octobre au 09 octobre 2022
Golf du Pic Saint Loup

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux Règles du statut amateur, licenciés à la Fédération Française de Golf dans la Ligue de Golf d'Occitanie et ayant répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 30 participants

Les joueurs seront retenus en fonction du classement final après les 5 étapes qualificatives en respectant les quotas ci-dessous :

Filles / Garçons	Nombre Minimum	Drapeau Minimum	Wild Card
Filles	6	Jaune	5
Garçons	19	Jaune	

Si le champ des joueurs n'est pas complet et sous la responsabilité de la Commission Sportive de la Ligue, des places supplémentaires pourront être ouvertes à des joueurs n'ayant pas participé aux étapes précédentes ou non qualifiés pour cette finale mais ils ne pourront pas être primés au titre de la finale.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours : 18 trous / 9 trous par jour

Formule de jeu : **Score Maximum Brut** (limité à 10 Si à la fin du 9e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 10 sur la carte de score.)

Distance de jeu préconisée FFGolf : voir cahier des charges (recommandations § 3.6-6)

Marques de départ : Filles **Repère 7** (Orange) / Garçons **Repère 6** (Violet)

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font en ligne via le lien suivant :

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=96662>

La clôture des inscriptions est fixée au **28 septembre 2022 à 17h**

Droits d'engagements fixés à : **20 €** (**15€ pour les abonnés du Pic Saint-Loup**)

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait)

Rappel du règlement général

• **Epreuve non-fumeur** voir § 1.2.2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (I-8)

• **Accompagnateurs, suiveurs de parties et moyens de déplacements** : voir cahier des charges

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte) sur l'addition des 2 tours .

Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).

Les 5 premiers joueuses et joueurs de chaque catégorie seront récompensés.

GOLF DU PIC SAINT LOUP
4 All. des Écureuils
34980 Saint-Gély-du-Fesc
www.golf-pic-saint-loup.com
04 67 84 13 75 - contact@golf-pic-saint-loup.com